

tenue par Madame Thalabard, Juge des Référés

En présence de Monsieur Josserand, Greffier

14 heures 30

01) DOSSIER N° 2602112 RAPPORTEURE: Madame Marie Thalabard

Titre de l'affaire Demande de suspendre la décision en date du 19 février 2026, par laquelle le préfet du Finistère a rejeté la demande de son titre de séjour

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Monsieur

Maître MAONY Manon (Cour)

Défendeur

PREFECTURE DU FINISTERE

14 heures 45

01) DOSSIER N° 2602170 RAPPORTEURE: Madame Marie Thalabard

Titre de l'affaire Demande de suspendre la décision du 11 février 2026 portant refus de titularisation et d'enjoindre à la commune de St Dolay de la titulariser à compter du 1er mars 2026 sous astreinte de * euros par jour de retard à compter de la notification de l'ordonnance

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur

Madame

Défendeur

COMMUNE DE SAINT-DOLAY

CABINET D'AVOCATS COUDRAY

Arrêté le 31/03/2026

Le président du tribunal